

PROFESSIONNELS

CONVENTION CLARTÉ



RECUEIL DES PRIX DES PRINCIPAUX PRODUITS ET SERVICES

OPÉRATIONS DOMESTIQUES
ET INTERNATIONALES AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2015

TARIFS EXPRIMÉS HORS TAXE (SAUF INDICATION CONTRAIRE)

1. GESTION DU COMPTE	
1.1 Services courants	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Envoi d'un chéquier en recommandé avec AR ■ Clôture ou transfert d'un compte courant hors Crédit Mutuel 	8,50 € 26,15 €
1.2 Informations	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Relevé de compte, envoi postal <ul style="list-style-type: none"> ■ mensuel ■ autre périodicité ou relevé supplémentaire, par relevé ■ duplicata de relevé de compte 	GRATUIT 0,95 € 5,74 €
<ul style="list-style-type: none"> ■ Conservation des extraits de compte au guichet, par trimestre 	10,85 €
<ul style="list-style-type: none"> ■ Recherche de documents ou d'opérations, demande de sort <ul style="list-style-type: none"> ■ Frais de recherche simple ■ Frais de recherche complexe 	15,50 € Nous consulter
<ul style="list-style-type: none"> ■ Recherche consécutive à adresse erronée (NPAI) 	6,05 €
<ul style="list-style-type: none"> ■ Rédition de mouvements 	5,78 €
<ul style="list-style-type: none"> ■ Frais de photocopie 	1,00 €
<ul style="list-style-type: none"> ■ Délivrance d'une attestation 	9,60 €
<ul style="list-style-type: none"> ■ Attestation de soldes bancaires 	52,30 €
<ul style="list-style-type: none"> ■ Envoi d'une télécopie 	7,72 €
<ul style="list-style-type: none"> ■ Photocopie de chèque 	6,50 €
1.3 Suivi particulier du compte	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Courrier pour régularisation d'un compte débiteur <ul style="list-style-type: none"> ■ lettre 1 ■ lettre 2 	14,93 € 23,86 €
<ul style="list-style-type: none"> ■ Commission d'intervention Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...) <ul style="list-style-type: none"> ■ Frais par opération 	6,00 €
<ul style="list-style-type: none"> ■ Frais par saisie (avis à tiers détenteurs, saisie attribution, saisie de valeurs mobilières...) 	86,00 €
<ul style="list-style-type: none"> ■ Opposition administrative, dans la limite de 10 % du montant dû au Trésor Public 	71,00 €
<ul style="list-style-type: none"> ■ Mise en place de risque et mise en recouvrement 	30,73 €
2. EUROCOMPTE (abonnement mensuel)	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Eurocompte PRO Tranquillité, à partir de 	18,65 €
<ul style="list-style-type: none"> ■ Eurocompte PRO Confort, à partir de 	19,05 €
<ul style="list-style-type: none"> ■ Eurocompte PRO Sérénité, à partir de 	23,05 €
<ul style="list-style-type: none"> ■ Eurocompte Auto-entrepreneur, à partir de 	11,90 €
<ul style="list-style-type: none"> ■ Eurocompte PRO Agri, à partir de 	18,65 €
<ul style="list-style-type: none"> ■ Eurocompte Professions de santé, à partir de 	18,65 €

3. ARRÊTÉ DE COMPTE

■ Chaque arrêté de compte périodique mentionne le Taux Effectif Global appliqué pour la période

■ Intérêts débiteurs

- TEG des découverts non autorisés
Sauf accord particulier, taux plafond réglementaire pour les découverts aux personnes morales calculé trimestriellement par la Banque de France publié au Journal Officiel et diminué de 0,05 %.
- **Calcul des intérêts débiteurs** : Trimestriel sur la base des "nombres", d'après la situation quotidienne des soldes en valeur avec la formule suivante : capitaux en valeur x nombre de jours x taux/365

■ Commissions de risque

- Commission de plus fort découvert
- Le taux de cette commission est soumis au plafond calculé trimestriellement par la Banque de France
Commission limitée à la moitié des intérêts débiteurs du trimestre

0,50 %

■ Commissions de gestion

- Frais de tenue de compte, par arrêté (trimestre par défaut)
 - Auto-entrepreneur
 - Entreprise individuelle
 - Société
- Commission de mouvement (ou de compte), taux maximum
- Frais d'écriture (par écriture)
- Fusion de comptes (par trimestre et par compte fusionné)
- Edition d'échelles, l'unité
- Frais d'édition d'échelles détaillées complémentaires, l'unité
- Commission de confirmation de crédit
- Commission de non utilisation de crédit

12,00 €
30,30 €
45,40 €
2,00 ‰
0,07 €
7,65 €
5,25 €
5,25 €
1,00 %
1,00 %

4. MOYENS DE PAIEMENT

■ Définitions et informations pratiques

- Normes Européennes d'identification des comptes pour la mise en place de virements
- BIC (Bank Identifier Code) : Identifiant de la banque
- IBAN (International Bank Account Number) : Identifiant d'un compte
- Imputation des frais
 - Option OUR : l'ensemble des frais est à la charge de l'émetteur du virement,
 - Option SHARE : l'émetteur du virement paie les frais de sa banque, tous les autres frais sont à la charge du bénéficiaire,
 - Option BEN : l'ensemble des frais est à la charge du bénéficiaire du virement.
Si le virement a été émis avec option SHARE ou BEN, le montant crédité peut être différent du montant nominal.
- À ces tarifs, il convient d'ajouter pour tous les virements émis ou reçus, la récupération des commissions et frais réclamés par nos correspondants ainsi que les frais relatifs à une intervention particulière.
- Directive sur les Services de Paiement
Compte tenu des nouvelles restrictions en matière d'options de frais impliquées par la Directive sur les Services de Paiement :
 - les pays concernés : les 28 pays de l'Union Européenne + la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein
 - les devises concernées : EUR, DKK, GBP, SEK, PLN, CZK, HUF, BGN, RON, NOK, ISK, CHF, LTL
 - les ordres ne sont plus ni émis ni reçus avec l'option BEN mais sont automatiquement transformés par nos soins en option SHARE avec application de nos frais et de ceux des correspondants
 - les ordres transmis avec l'option OUR seront exécutés sous votre pleine et entière responsabilité
- Les Virements Européens "UE" respectent les conditions suivantes :
 - être libellés en euros d'un montant inférieur ou égal à 50 000 €.
 - être opérés au sein des 28 pays de l'Union Européenne + la Norvège, l'Islande, le Liechtenstein et la Suisse
 - permettre un traitement automatisé grâce au BIC et à l'IBAN du bénéficiaire
 - être, par défaut, en frais partagés (option SHARE)
- Les Virements SEPA respectent les conditions suivantes :
 - être libellés en euros,
 - être opérés au sein des 28 pays de l'Union Européenne + la Norvège, l'Islande, le Liechtenstein, la Suisse et Monaco
 - permettre un traitement automatisé grâce au BIC et à l'IBAN du bénéficiaire
 - être obligatoirement en frais partagés (option SHARE)

4. MOYENS DE PAIEMENT	
4.1. Moyens de paiement – Les encaissements	
4.1.1 Moyens de paiements domestiques	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Espèces <ul style="list-style-type: none"> ■ Versements d'espèces ■ Versements d'espèces grands remettants <ul style="list-style-type: none"> • Comptage billets "grands remettants" • Comptage monnaie triée "grands remettants" 	<p>GRATUIT</p> <p>1,00 ‰ 9,00 ‰</p>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Chèques <ul style="list-style-type: none"> ■ Images chèques saisies au guichet (SBF - Sauf Bonne Fin) ■ Chèques remis <ul style="list-style-type: none"> • Nécessitant un traitement spécifique (muté, mal signé, mal endossé...) • Retourné impayé 	<p>GRATUIT</p> <p>7,16 € GRATUIT</p>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Effets : lettre de change ou billet à ordre <ul style="list-style-type: none"> ■ Encaissement <ul style="list-style-type: none"> • Télétransmission <ul style="list-style-type: none"> – Commission de remise – Commission de service par effet remis • Papier <ul style="list-style-type: none"> – Commission de remise – Commission de service par effet ■ Effets remis en Crédit Après Encaissement (CAE) <ul style="list-style-type: none"> ■ Télétransmission <ul style="list-style-type: none"> • Commission de remise • Commission de service par effet remis ■ Papier <ul style="list-style-type: none"> • Commission de remise • Commission de service par effet remis ■ Escompte <ul style="list-style-type: none"> • Télétransmission <ul style="list-style-type: none"> • Commission de remise • Commission de service par effet remis • Papier <ul style="list-style-type: none"> • Commission de remise • Commission de service par effet • Commissions additives <ul style="list-style-type: none"> • Commission d'endos* • Commission d'usance (si délai > 92 jours)* • Minimum de perception d'agios par effet ou commission forfaitaire par effet (effet inférieur à 800 €)* <p><i>* Les commissions ci-dessus se cumulent s'il y a lieu</i></p>	<p>GRATUIT 0,32 €</p> <p>4,50 € 4,49 €</p> <p>GRATUIT 15,00 €</p> <p>4,65 € 17,37 €</p> <p>GRATUIT 0,32 €</p> <p>4,65 € 4,49 €</p> <p>0,60 % 1,50 % 6,50 €</p>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Autres commissions <ul style="list-style-type: none"> • Demande de prorogation, réclamation, modification* • Effet remis retourné impayé <p><i>* Les commissions ci-dessus s'appliquent quel que soit le type de contrat et se cumulent s'il y a lieu</i></p>	<p>12,00 € 12,50 €</p>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Cession de créances professionnelles pratiquée par la Caisse <ul style="list-style-type: none"> • Suivi de bordereaux • Suivi d'une créance • Incidents sur cessions : impayé, règlement partiel • Procédure : relance, notification, refus de notification • Prorogation de créances 	<p>20,00 € 20,00 € 18,50 € 18,50 € 18,50 €</p>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Cession de créances professionnelles en garantie, marché de l'agriculture <ul style="list-style-type: none"> • Suivi de bordereaux • Suivi d'une créance • Notification de créance 	<p>8,25 € GRATUIT 10,30 €</p>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Virements <ul style="list-style-type: none"> ■ Virements reçus (SBF) <ul style="list-style-type: none"> • Crédit en compte 	<p>GRATUIT</p>

<ul style="list-style-type: none"> ■ Prélèvements <ul style="list-style-type: none"> ■ Gestion des n° d'émetteur Banque de France <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un N° d'émetteur BdF (NNE/ ICS-Identifiant Créancier SEPA) • Procédure de changement sur N° d'émetteur Banque de France • Migration NNE vers ICS ■ Papier <ul style="list-style-type: none"> • Commission de remise • Commission de service par prélèvement ordinaire • Commission de service par prélèvement accéléré ■ Encaissement de prélèvements européens SEPA <ul style="list-style-type: none"> ■ Télétransmission ou Internet <ul style="list-style-type: none"> • Commission de remise, par fichier • Commission de service par prélèvement SDD Core • Commission de service par prélèvement SDD B2B ■ Numérisation et archivage des mandats ■ Autres services (conversion RIB, format, enrichissement...) ■ Prélèvement remis et retourné impayé 	<p>35,00 € Nous consulter GRATUIT</p> <p>GRATUIT 3,25 € 3,30 €</p> <p>GRATUIT 0,25 € Nous consulter Nous consulter Nous consulter 4,05 €</p>
4.1.2 Moyens de paiement transfrontières, européens et internationaux (Export)	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Espèces <ul style="list-style-type: none"> ■ Vente en compte de devises au guichet 	1,55 €
<ul style="list-style-type: none"> ■ Chèques <ul style="list-style-type: none"> ■ Crédit immédiat Sauf Bonne Fin "SBF"^{**} <ul style="list-style-type: none"> • Commission d'encaissement • Minimum • Maximum ■ Crédit Après Encaissement "CAE"^{**} <ul style="list-style-type: none"> • Commission spécifique CAE (en sus de la commission d'encaissement SBF) • Maximum <p><i>* + Frais éventuels du correspondant</i></p>	<p>1,00 % 13,75 € 55,00 €</p> <p>19,29 € 55,00 €</p>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Effets <ul style="list-style-type: none"> ■ Effets libres <ul style="list-style-type: none"> • Commission d'encaissement <ul style="list-style-type: none"> – Minimum – Maximum ■ Effets documentaires <ul style="list-style-type: none"> • Commission d'encaissement <ul style="list-style-type: none"> – Minimum – Maximum 	<p>0,10 % 14,80 € 93,00 €</p> <p>0,20 % 71,45 € 209,30 €</p>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Virements reçus <ul style="list-style-type: none"> ■ Virements européens "U.E." (SHARE, OUR ou BEN) et SEPA ■ Autres virements internationaux <ul style="list-style-type: none"> • Commission de rapatriement • Frais du correspondant (toutes options de frais) 	<p>GRATUIT</p> <p>8,30 € Frais réels</p>
4.1.3 Prestations communes aux opérations domestiques et transfrontalières	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Délivrance d'un avis de crédit papier complémentaire 	3,85 €
<ul style="list-style-type: none"> ■ Consultation d'un avis de crédit sur banque à distance 	GRATUIT
<ul style="list-style-type: none"> ■ Recherches, demandes de sort <ul style="list-style-type: none"> ■ Recherche simple ■ Recherche complexe 	<p>15,00 € Nous consulter</p>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Commissions sur chèques ou effets "étranger" <ul style="list-style-type: none"> ■ Impayé* ■ Intervention ■ Port Sécurisé ■ Port Non Sécurisé ■ Modification <p><i>*+ Frais éventuels du correspondant</i></p>	<p>19,49 € 23,40 € 36,50 € 8,00 € 23,40 €</p>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Commission supplémentaire en cas de change <ul style="list-style-type: none"> ■ de 0 à 61 000 €* <ul style="list-style-type: none"> • 0,0500 % ■ de 61 000 € à 122 000 €* <ul style="list-style-type: none"> • 0,0250 % ■ au-delà de 122 000 €* <ul style="list-style-type: none"> • 0,0125 % <p><i>*minimum</i> <i>*maximum</i></p>	<p>6,60 € 83,90 €</p>

4.2 Moyens de paiement – Les paiements	
4.2.1 Moyens de paiement domestiques	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Espèces <ul style="list-style-type: none"> ■ Retrait de billets ■ Retrait de monnaie roulée, par rouleau 	GRATUIT 0,07 €
<ul style="list-style-type: none"> ■ Chèques <ul style="list-style-type: none"> ■ Chèque de banque ou certifié ■ Oppositions <ul style="list-style-type: none"> • Sur un chèque • Sur une série de chèques • Avec Assur'carte ■ Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ■ Plafond de frais par chèque rejeté pour défaut de provision <ul style="list-style-type: none"> • Chèque inférieur ou égal à 50,00 € • Chèque supérieur à 50,00 € ■ Incident chèque autre réseau (mise en place ou suppression) ■ Paiement d'un chèque en période d'interdiction 	16,65 € 19,10 € 28,30 € GRATUIT 16,65 € 30,00 € 50,00 € 19,10 € 19,25 €
<ul style="list-style-type: none"> ■ Effets : lettre de change ou billet à ordre <ul style="list-style-type: none"> ■ Règlement d'effets ■ Rejet d'un effet domicilié ■ Envoi d'un relevé papier des LCR à payer <ul style="list-style-type: none"> • Accès au relevé des LCR à payer via le service DVI (Documents Via Internet) 	GRATUIT 20,00 € 2,00 € GRATUIT
<ul style="list-style-type: none"> ■ Virements <ul style="list-style-type: none"> ■ Occasionnel <ul style="list-style-type: none"> • Interne • Externe <ul style="list-style-type: none"> – Saisi sur CMUT Direct PRO – Saisie effectuée par votre Caisse (avec RIB) ■ Permanent <ul style="list-style-type: none"> • Interne • Externe <ul style="list-style-type: none"> – Mise en place ou modification dans CMUT Direct PRO – Mise en place au guichet – Modification au guichet – Par virement ■ Sur liste, télétransmis ou saisi sur CMUT Direct PRO <ul style="list-style-type: none"> – Commission de remise, par fichier – Commission de service par virement ■ Sur liste, papier <ul style="list-style-type: none"> – Commission de remise – Commission de service par virement ■ Virement Orienté Trésorerie (V.O.T.) <ul style="list-style-type: none"> – télétransmis – papier ■ Virement réglementé (redevance : TVA, URSSAF...) <ul style="list-style-type: none"> – télétransmis – Saisie effectuée par votre Caisse ■ Option express (supplément perçu en cas de dépassement de l'heure limite) ■ Virement émis revenu rejeté, par unité 	GRATUIT 0,08 € 4,08 € GRATUIT GRATUIT 5,25 € 2,50 € GRATUIT GRATUIT 0,08 € GRATUIT 1,10 € 6,16 € 8,16 € 5,15 € 7,15 € 3,00 € 5,12 €
<ul style="list-style-type: none"> ■ Prélèvements <ul style="list-style-type: none"> ■ Mise en place d'un prélèvement* ■ Paiement d'un prélèvement ■ Opposition ou révocation de prélèvement ■ Rejet pour défaut de provision <ul style="list-style-type: none"> • Prélèvement ≤ 17,94 € • Au-delà de 17,94 € <p>* Hors impôts, eau, gaz, électricité, organismes publics</p>	16,25 € GRATUIT 19,65 € Montant du prélèvement 17,94 €
<ul style="list-style-type: none"> ■ Prélèvement SEPA Direct Débit (SDD) <ul style="list-style-type: none"> • Prélèvement SEPA sauf désaccord • Prélèvement SEPA avec accord préalable 	Nous consulter Nous consulter

4.2.2 Moyens de paiement Transfrontières, Européens et Internationaux (Import)	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Espèces <ul style="list-style-type: none"> ■ Achat en compte de devises au guichet 	1,60 €
<ul style="list-style-type: none"> ■ Chèques <ul style="list-style-type: none"> ■ Commission de transfert ■ Rejet de chèque émis à l'étranger 	13,35 € Idem chèque domestique
<ul style="list-style-type: none"> ■ Effets <ul style="list-style-type: none"> ■ Effets libres <ul style="list-style-type: none"> • Commission de transfert • Commission d'encaissement <ul style="list-style-type: none"> – Minimum – Maximum ■ Effets documentaires <ul style="list-style-type: none"> • Commission de transfert • Commission d'encaissement <ul style="list-style-type: none"> – Minimum – Maximum 	13,35 € 0,05 % 14,80 € 57,80 € 13,35 € 0,10 % 96,80 € 212,30 €
<ul style="list-style-type: none"> ■ Virements émis <ul style="list-style-type: none"> ■ Virements émis - SEPA <ul style="list-style-type: none"> • Saisi au guichet • Saisi dans CMUT Direct PRO • Télétransmis <ul style="list-style-type: none"> – Commission de remise, par fichier – Commission de service par virement ■ Virements "Union Européenne" émis - VUE <ul style="list-style-type: none"> • Si virement SHARE et non automatisable • Si virement OUR et automatisable • Si virement OUR et non automatisable + frais supplémentaires du correspondant ■ Autres virements internationaux <ul style="list-style-type: none"> • Virement ordinaire <ul style="list-style-type: none"> – CMUT Direct PRO ou télétransmission – Saisie effectuée par votre Caisse (commission additive) – Frais du correspondant (toutes options de frais) • Virement de trésorerie émis <ul style="list-style-type: none"> – CMUT Direct PRO ou télétransmission – Saisie effectuée par votre Caisse 	4,08 € 0,08 € GRATUIT 0,08 € Frais réels 8,10 € 23,50 € 9,45 € 13,45 € Frais réels 9,80 € 13,80 €
<ul style="list-style-type: none"> ■ Prestations annexes <ul style="list-style-type: none"> • Virement transfrontière express, frais supplémentaires • Demande de justificatif de paiement • Commission pour émission d'un chèque, frais supplémentaires • Frais de dossier et de conseil • Rejet réalisé par la banque du bénéficiaire (frais Crédit Mutuel) 	8,25 € 20,45 € 16,25 € 8,45 € 24,45 €
4.2.3 Prestations communes aux opérations domestiques, transfrontalières et internationales.	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Délivrance d'un avis de débit papier complémentaire 	3,85 €
<ul style="list-style-type: none"> ■ Délivrance d'un avis de débit sur banque à distance 	GRATUIT
<ul style="list-style-type: none"> ■ Recherches, demandes de sort <ul style="list-style-type: none"> ■ Recherche simple ■ Recherche complexe 	15,00 € Nous consulter
<ul style="list-style-type: none"> ■ Commission supplémentaire en cas de change <ul style="list-style-type: none"> ■ de 0 à 61 000 € ■ de 61 000 € à 122 000 €* ■ au-delà de 122 000 €* <ul style="list-style-type: none"> * minimum * maximum 	0,0500 % 0,0250 % 0,0125 % 6,60 € 83,90 €
<ul style="list-style-type: none"> ■ Commissions sur chèques ou effets "étranger" <ul style="list-style-type: none"> ■ Intervention ■ Port Sécurisé ■ Port Non Sécurisé ■ Modification ■ Bon de cession 	23,65 € 36,50 € 8,00 € 23,65 € 47,10 €

5. MONÉTIQUE

5.1 Cartes

<ul style="list-style-type: none"> ■ Cotisations annuelles <ul style="list-style-type: none"> ■ BusinessCard MasterCard ou Visa Business 52,80 € ■ BusinessCard Executive MasterCard ou Visa Gold Business 127,00 € ■ MasterCard ou Visa Classic 37,00 € <ul style="list-style-type: none"> ● Par option supplémentaire (synthèse, statistiques) 10,30 € ■ Gold MasterCard ou Visa Premier 127,00 € ■ World Elite MasterCard 263,00 € ■ Carte de dépôt 7,60 € ■ Carte Cirrus 21,20 € 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Paiements et retraits par carte (compte en euro) <ul style="list-style-type: none"> ■ Opérations (paiements ou retraits GAB) en euros dans l'UE GRATUIT ■ Autres opérations <ul style="list-style-type: none"> ● Commission fixe <ul style="list-style-type: none"> – Par paiement 0,33 € – Par retrait GAB 3,30 € ● Commission sur montant <ul style="list-style-type: none"> – Pays membres de l'Union européenne + Suisse 1,00 % – Autres pays 2,25 % ■ Perception maximum 8,20 € 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Gestion des cartes <ul style="list-style-type: none"> ■ Reconfec-tion d'une carte 11,50 € <ul style="list-style-type: none"> ● En urgence 100,00 € ■ Réédition d'un code confidentiel 8,00 € <ul style="list-style-type: none"> ● En urgence 100,00 € ■ Mise en place d'un plafond exceptionnel 5,00 € ■ Frais de dépassement de plafond <ul style="list-style-type: none"> ● En urgence 3,79 € ■ Blocage de carte 15,59 € ■ Opposition par le porteur pour perte ou vol 20,15 € <ul style="list-style-type: none"> ● Avec Assur'Carte GRATUIT ■ Opposition par la banque pour usage abusif 33,97 € 	

5.2 Encaissements

5.2.1 Matériel

<ul style="list-style-type: none"> ■ Terminaux de Paiement Électronique - TPE <ul style="list-style-type: none"> ■ La gamme des TPE du Crédit Mutuel permet à chaque professionnel <ul style="list-style-type: none"> ● De trouver l'équipement adapté à son activité et à son usage ● De faciliter les paiements de ses clients ● De sécuriser les opérations ■ Cette gamme intègre <ul style="list-style-type: none"> ● La location mensuelle et l'assistance téléphonique ● Les dépannages sur site (pièces, main d'œuvre et déplacement) ■ Tarif selon type d'équipement Nous consulter ■ Offres spécifiques aux professions de santé <ul style="list-style-type: none"> ■ Location de TPE et solutions complètes de gestion des Feuilles de Soins Electroniques : Télétransmission, contrôle des remboursements... Nous consulter ■ Location d'Editeur Lecteur de Chèques – ELC Nous consulter 	
---	--

5.2.2 Commission sur encaissement des paiements

■ P@iement sécurisé sur Internet (TPE Virtual)	Nous consulter
■ PnF (paiement en 3, 4, 5, 10 fois)	Nous consulter
■ Forfait mensuel petit remettant (moins de 1000 euros de flux mensuels)	8,00 €
■ Option petits montants (transactions de moins de 15 euros)	Nous consulter

6. TÉLÉMATIQUE

<ul style="list-style-type: none"> ■ CMUT Direct PRO : La banque sur le Net* Services Internet, par mois : * Hors coût de communication ou forfait pour l'accès à Internet <ul style="list-style-type: none"> ■ CMUT Direct PRO, par mois* 3,00 € ■ CMUT Direct PRO Confort, par mois* 7,50 € ■ CMUT Direct PRO Sérénité, par mois* 15,00 € * Supplément pour gestion base tiers ■ Gestion d'une base de mandats de prélèvements <ul style="list-style-type: none"> ■ jusqu'à 100 mandats ■ au-delà de 100 mandats ■ Certification Ksign RGS**, facturé pour 3 ans, par an 	<p>Nous consulter</p> <p>GRATUIT Nous consulter 53,00 €</p>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Option Hub Transferts pour CMUT Direct PRO Confort et Sérénité Saisie et gestion de fichiers + transferts, par mois <ul style="list-style-type: none"> ■ Mono banque 15,00 € ■ Multi banques EBICS T (Transport) jusqu'à 50 comptes 40,00 € ■ Multi banques EBICS T (Transport) au-delà de 50 comptes Nous consulter ■ Multi banques EBICS TS (Transport et Signature) maxi. 5 signataires et 50 comptes 65,00 € ■ Multi banques EBICS TS (Transport et Signature) plus de 5 signataires ou 50 comptes Nous consulter ■ Transmission de la banque vers le client, par ligne 0,06 € 	<p>Nous consulter 0,06 €</p>
<ul style="list-style-type: none"> ■ EBICS, logiciel client, par mois <ul style="list-style-type: none"> ■ Service EBICS T (Transport) jusqu'à 50 comptes 40,00 € ■ Service EBICS T (Transport) au-delà de 50 comptes Nous consulter ■ Service EBICS TS (Transport et Signature) maxi. 5 signataires et 50 comptes 65,00 € ■ Service EBICS TS (Transport et Signature) plus de 5 signataires ou 50 comptes Nous consulter ■ Transmission de la banque vers le client, par ligne 0,06 € 	<p>Nous consulter 0,06 €</p>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Transfert par Internet, par mois <ul style="list-style-type: none"> ■ Service Tweb, par mois 9,00 € ■ Transmission de la banque vers le client, par ligne 0,06 € 	<p>9,00 € 0,06 €</p>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Services télématiques <ul style="list-style-type: none"> ■ DOMITEL (serveur vocal) 	<p>GRATUIT</p>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Télétransmission en direct avec les experts-comptables, par mois <ul style="list-style-type: none"> ■ De 1 à 5 comptes 26,00 € ■ De 6 à 20 comptes 38,00 € ■ De 21 à 50 comptes 55,00 € ■ De 51 à 100 comptes 80,00 € ■ De 101 à 200 comptes 100,00 € ■ Au-delà de 200 comptes 300,00 € 	<p>26,00 € 38,00 € 55,00 € 80,00 € 100,00 € 300,00 €</p>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Service d'alerte sur compte <ul style="list-style-type: none"> ■ Forfait, 10 alertes sms ou mail, par mois, 2,00 € ■ Alerte supplémentaire : <ul style="list-style-type: none"> • sms supplémentaire 0,20 € • mail supplémentaire 0,15 € 	<p>2,00 € 0,20 € 0,15 €</p>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Service coffre numérique <ul style="list-style-type: none"> ■ Par Giga-Octets et par mois 1,50 € 	<p>1,50 €</p>
<h2>7. CRÉDITS ET GARANTIES</h2>	
<h3>7.1 Crédits de fonctionnement</h3>	
<h4>7.1.1 Facilités de caisse, découverts supplémentaires</h4>	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Mise en place de la ligne <ul style="list-style-type: none"> • Taux maxi sur montant accordé 1,00 % • Montant minimum 35,40 € ■ Modification de la ligne <ul style="list-style-type: none"> • Taux maxi sur montant accordé 0,50 % • Montant minimum 17,70 € 	<p>1,00 % 35,40 € 0,50 % 17,70 €</p>
<h4>7.1.2 Dossiers crédits à court terme – SOUPLESSE PRO</h4>	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Mise en place <ul style="list-style-type: none"> • Taux maxi sur montant accordé 1,00 % • Montant minimum 35,40 € ■ Réexamen annuel de la ligne <ul style="list-style-type: none"> • Taux maxi sur montant accordé 0,50 % • Montant minimum 17,70 € 	<p>1,00 % 35,40 € 0,50 % 17,70 €</p>

7.2 Crédits d'investissement	
■ Frais de mise en place = % montant accordé	Nous consulter
■ Modularité des crédits	50,00 €
■ Lettre de relance lors d'un impayé sur prêt	13,50 €
■ Modification d'un prêt sans avenant	7,30 €
7.3 Engagements par signature, garanties	
■ Actes de cautionnement <ul style="list-style-type: none"> ■ Frais d'établissement d'actes <ul style="list-style-type: none"> • Commission forfaitaire acte standard 28,00 € • Commission forfaitaire non standard 55,00 € • Commission forfaitaire acte complexe Nous consulter ■ Gestion annuelle de la caution (perception trimestrielle) <ul style="list-style-type: none"> • Minimum par trimestre 2,00 % • 10,50 € 	
■ Commission d'avenant ■ Intervention liée à une mainlevée <ul style="list-style-type: none"> ■ Acte simple 40,00 € ■ Acte complexe 95,00 € ■ Récapitulation des commissions perçues 27,00 €	40,00 €
■ Cautions professionnelles (Agents immo., transactions sur immeubles, fonds de commerce) <ul style="list-style-type: none"> ■ Gestion annuelle de la caution (perception trimestrielle) <ul style="list-style-type: none"> • Minimum par trimestre Nous consulter de 0,50 % à 2,00 % • 10,00 € 	
■ Information annuelle des cautions (par client)* <ul style="list-style-type: none"> ■ 1 à 3 lettres 43,00 € ■ 4 à 9 lettres 107,50 € ■ 10 lettres et plus 215,00 € * Art. L 313-22 du Code Monétaire et Financier	
■ Gestion des garanties <ul style="list-style-type: none"> ■ Prise de garanties <ul style="list-style-type: none"> • Nantissement avec ou sans huissier, selon nature de la garantie Nous consulter • Gage sur véhicule Nous consulter • Renouvellement ou substitution de garantie, selon objet Nous consulter ■ Frais de délégation d'assurance Nous consulter ■ Mainlevée d'hypothèque ou d'inscription de garantie, selon nature et objet Nous consulter ■ Mainlevée gage sur véhicule Nous consulter 	de 30,00 à 200,00 €
7.4 Crédits documentaires Import*	
■ Ouverture de crédit documentaire <ul style="list-style-type: none"> ■ Perception prorata temporis, sur le montant de l'ouverture (jusqu'à la date de validité) ■ Minimum 1,25 % / an 	100,00 €
■ Frais de message	20,00 €
■ Commission de modification simple	100,00 €
■ Emission d'un bon de cession	80,00 €
■ Commission de levée de documents <ul style="list-style-type: none"> ■ Perception sur le montant des documents présentés (minimum : 100,00 €) 0,125 % 	
■ Commission de transfert <ul style="list-style-type: none"> ■ Jusqu'à 75 000 € 0,10 % ■ Autres montants Nous consulter 	
■ Commission de change	7,60 €
■ Frais courrier Express	35,00 €

7.5 Crédits documentaires Export*	
■ Notification crédit documentaire/lettre de crédit stand by ■ Minimum	0,10 % 100,00 €
■ Confirmation (tarif en fonction du risque pays ou banque) ■ Minimum	Nous consulter 140,00 €
■ Commission de transfert, frais de modification, d'acceptation	Nous consulter
■ Levée de documents – Utilisation ■ Minimum	0,15 % 125,00 €
■ Frais de messagerie	20,00 €
■ Port sécurisé	40,00 €
■ Commission de change	7,60 €
7.6 Remises documentaires import*	
■ Commission d'encaissement (minimum : 100,00 €)	0,10 %
■ Commission de transfert	13,80 €
■ Commission de change	7,60 €
■ Port sécurisé	36,50 €
7.7 Remises documentaires export*	
■ Commission d'encaissement (minimum : 72,50 €/ maximum : 210,00 €)	0,20 %
■ Commission de change	7,60 €
■ Port sécurisé	36,50 €
* Les commissions proportionnelles sont exprimées en taux annuels, calculées prorata temporis. Elles sont perçues en début de période, lors de chaque événement.	
8. OPÉRATIONS DIVERSES	
■ Renseignements commerciaux ■ Domiciliation connue (+ Frais réels) ■ Sans domiciliation bancaire ou étranger (+ Frais réels)	11,60 € 26,50 €
■ Diagnostic Annuel d'Entreprise (DAE) ■ DAE complet sans Eurocompte PRO ■ DAE complet avec Eurocompte PRO ■ DAE allégé sans Eurocompte PRO ■ DAE allégé avec Eurocompte PRO	39,00 € 26,00 € 15,00 € GRATUIT
■ Relance sur demande de bilan	15,00 €
■ Centralisation de trésorerie ■ Frais de mise en place CDT ■ Commission de gestion par compte (centralisateur, secondaire, miroir), par mois ■ Commission de modification (ajout, suppression de comptes), par mois	1 000,00 € 25,00 € 20,00 €

Information de la clientèle concernant la garantie des dépôts dans les établissements de crédit

"Les dépôts espèces recueillis par votre établissement, les titres détenus par lui pour votre compte, certaines cautions qu'il vous délivre sont couverts par des mécanismes de garantie gérés par le Fonds de Garantie des Dépôts dans les conditions et selon les modalités définies par la loi du 25 juin 1999 relative à l'épargne et à la sécurité financière et par ses textes d'application".

Bonne exécution des contrats – Réclamations

Les demandes du client portant sur la bonne exécution de tout contrat conclu avec la banque, de même que les réclamations portant sur tout produit ou service de la banque sont à formuler, soit directement auprès des guichets de la banque, soit par courrier ou par courriel. L'adresse Email de la banque est disponible sur le site www.creditmutuel.fr/cmagent. Le client peut aussi appeler le numéro dédié numéro Cristal : 0 969 367 254 (appel non surtaxé).

DATES DE VALEUR STANDARD DES OPÉRATIONS COURANTES “PROFESSIONNELS ET ENTREPRISES”



Chaque opération est affectée d'une date de valeur. Son calcul s'effectue à partir de "J", majoré ou minoré selon les cas d'un nombre de jours ouvrables (JO), ou calendaires (JC). "J" est défini comme suit :

- date de règlement* : date afférente aux échanges financiers interbancaires,
- date de traitement* : date d'exécution par nos soins.

OPÉRATIONS	BASE DE CALCUL "J" = DATE DE	+/-
Moyens de paiement domestiques		
Espèces		
Retrait au guichet	traitement	
Versement au guichet	traitement	
Chèque		
Emis	traitement	- 1 JO
Remis	traitement	+ 1 JO
Impayé en retour	règlement	- 1 JO
Chèque de banque		
Emis	traitement	
Remis	traitement	+ 1 JO
Virement		
Emis		
• Unitaire	traitement	
• Permanent	traitement	
• Sur liste	traitement	
• Réglementé	règlement	
• Trésorerie	règlement	
• Rejet de virement	règlement	
Reçu	règlement	
Prélèvement et Télévirement		
Emis	règlement	
Impayé en retour	valeur d'origine	
Reçu	règlement	
Effet		
Encaissement	règlement	
Impayé en retour		
• Rejet avant date de règlement	règlement	
• Rejet après date de règlement	jour de rejet	
Païement	règlement	
Cartes		
Païements et retraits		
• Carte à débit immédiat	débit en compte	
• Carte à débit différé	dernier jour ouvrable du mois	
Opérations sur titres		
Ordres de bourse France		
Achat	exécution	
Vente	exécution	+ 3 JC
Ordres de bourses étrangères		
Achat	règlement	- 1 JC
Vente	règlement	+ 1 JC

OPÉRATIONS	BASE DE CALCUL "J" = DATE DE	+/-
Opérations à l'international		
Encaissement - Export		
Virement		
Sans change dans l'E.E.E.	règlement	
Sans change hors E.E.E.	règlement	+ 1 JO
Avec change	règlement	+ 2 JO
Virement de trésorerie		
Chèque		
Crédit immédiat	traitement	+ 4 à 10 JO selon pays
Sauf Bonne Fin		
Crédit Après Encaissement		
• Sans change	traitement	+ 1 JO
• Avec change	règlement	+ 2 JO
Effet		
Sans change	traitement	+ 1 JO
Avec change	traitement	+ 2 JO
Remise documentaire		
Sans change	règlement	+ 1 JO
Avec change	traitement	+ 3 JO
Païement - Import		
Virement		
Sans change dans l'E.E.E	traitement	
Sans change hors E.E.E	traitement	- 1 JC
Avec change	traitement	- 1 JC
Virement de trésorerie		
Chèque		
Sans change	traitement	- 1 JC
Avec change	règlement	- 1 JC
Effet		
Sans change	traitement	- 1 JC
Avec change	traitement	- 1 JC
Remise documentaire		
Sans change	traitement	- 1 JC
Avec change	traitement	- 1 JC

* dans le cadre des heures limites.

Ne sont pas considérés comme jours ouvrables, les samedis et dimanches, les jours fériés et les jours de fermeture des systèmes de paiement.



Annonces : Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Antilles-Guyane et Caisses affiliées, Société Coopérative à responsabilité limitée au capital variable de 2 391 060 €, 0,2 km rue du Professeur Raymond-Garcin – BP 920 – 97245 Fort de France cedex, RCS B 682 033 261 00046, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (ACPR), 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09, intermédiaire en opérations d'assurances sous le N° Orias 07 032 774 consultable sous www.orias.fr.